

Refuser l'oppression quotidienne, Debarbieux

INTRODUCTION :

Par lettre de mission du 4 janvier 2010 M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative adressait à Eric Debarbieux, en tant que président de l'Observatoire

International de la Violence à l'École une nouvelle lettre de mission qui s'achevait sur ce souhait :

« Au cours de l'année prochaine je souhaite mettre en place une **politique de lutte contre le harcèlement scolaire**, plus connu dans les pays anglo-saxons sous le nom de *School bullying* et caractérisé non seulement par **l'usage de la violence physique mais également de moqueries et autres humiliations de certains élèves sur d'autres** ». Il s'agit de créer « une politique spécifique et ambitieuse » sur ce point.

Cette nouvelle mission doit être inscrite dans la continuité de la réflexion impulsée dans la démarche des « États généraux de la sécurité à l'École », dont le point d'orgue fut, les 7 et 8 avril 2010, l'organisation de deux journées aux résultats largement diffusés¹. Le Conseil scientifique international réuni à l'occasion avait insisté sur la nécessité de prendre en compte les « **microviolences répétées** » en montrant les **conséquences à long terme de cette répétition sur la santé mentale, sur les acquisitions scolaires et sur les problèmes d'agression ultérieures fréquentes**. Il y a là un des plus solides acquis de la recherche sur la violence à l'École. Dans son discours de clôture, le ministre de l'éducation nationale avait lui-même déclaré : « On a trop longtemps passé sous silence toutes les microviolences du quotidien, les violences sourdes, les violences impalpables, les violences indicibles, mais aussi les jeux dangereux qui minent les relations entre élèves, entre professeurs et élèves, celles qui **dégradent l'ambiance** au sein de l'établissement scolaire ».

Pour une action de long terme

Ce rapport se veut donc une contribution à l'élaboration de politiques publiques nouvelles. Il s'inscrit dans la nécessité d'une pensée et d'une action de long terme sans laquelle rien ne peut être résolu. C'est d'autant plus vrai pour le harcèlement à l'École, qu'aucune recette, aucune action de court terme ne saurait le réduire significativement. C'est dire que si ce rapport est écrit à la demande d'un ministre, il ne peut que dépasser la temporalité politique habituelle, qui est un entre-temps électoral. Le harcèlement et la violence ont tout leur temps : il est impossible d'y faire face sans leur opposer le long temps de politiques publiques qui ne pourront s'élaborer que dans le consensus, et un consensus qui va bien au-delà de notre éducation nationale. Il est possible que la période ne s'y prête guère et que les clivages de la société française rendent ce rapport bien utopique. Pourtant, une opportunité est offerte : un phénomène largement mésestimé, malgré son ancienneté supposée, vient en lumière, vient enfin en lumière disent beaucoup. Une volonté d'action se manifeste, une sensibilité nouvelle de l'opinion publique la relaie et la rend mieux possible car tellement espérée.

1 : Qu'est-ce que le harcèlement entre pairs à l'école

→ Définition du « harcèlement à l'école »

Une des formes de violence les plus fréquemment étudiées dans le monde est ce que les anglosaxons nomment le « *School Bullying* » qu'on pourrait traduire avec Catherine Blaya « harcèlement et maltraitance entre pairs à l'École ».

Les principales formes de *bullying* sont physiques, verbales, relationnelles (ostracisme) et sur Internet. Le *cyberbullying* implique l'utilisation de téléphones portables ou d'Internet. Le *bullying* direct est une violence en face-à-face alors que le *bullying* indirect s'inflige via un tiers (répandre des rumeurs méchantes, par exemple). Il existe une autre forme de *bullying*, basée sur l'identité d'un groupe plutôt que sur des caractéristiques individuelles telles que l'homophobie, le sexisme, le racisme, la violence à l'encontre de groupes vulnérables comme les handicapés. Le lien entre harcèlement et discriminations doit donc être clairement affirmé.

→ Prévalence du phénomène

Au niveau international, comme en France, même si les gouvernements se montrent sensibles au sujet de cette forme de violence, poussés en cela par leurs opinions publiques, très rares sont les pays qui ont mis en place une mesure fiable et répétée du phénomène. La France vient de se doter d'un tel outil avec l'enquête de victimation et climat scolaire en collèges qui vise à interroger tous les deux ans un panel de 18 000 élèves dans 300 établissements. Si cette enquête est achevée sur le terrain les résultats n'en seront connus que dans quelques mois, en septembre ou octobre 2011. Il existe cependant un nombre conséquent d'enquêtes scientifiques de bon niveau, qui donnent des indications intéressantes et peuvent permettre de situer, même imparfaitement l'ampleur du problème.

→ Les nouvelles formes de harcèlement

Les développements des technologies de la communication changent le problème du harcèlement à l'École, en abolissant la distinction entre harcèlement à l'École et poursuite de ce harcèlement hors l'École. C'est un des problèmes qui actuellement inquiète le plus la recherche spécialisée. Au moyen du « cyberharcèlement », le harceleur et surtout les groupes de harceleurs peuvent poursuivre leurs victimes hors des murs de l'École.

2 : Pourquoi lutter contre le harcèlement à l'école ?

Centrer l'action publique sur le harcèlement à l'École peut sembler critiquable sur trois points : ces faits « ont toujours existé » et « ne sont pas bien graves » et ils sont normaux dans un groupe d'enfants ou, critiques complémentaires : en se focalisant sur ce phénomène on manque les problèmes essentiels qui sont la sécurité à l'école mise à mal par la délinquance et on oublie le rôle essentiel de l'École qui est de transmission des connaissances. S'il est une constante dans la manière dont les adultes considèrent le harcèlement entre pairs c'est qu'il passe souvent comme banal, sans importance, presque naturel.

→ Conséquences scolaires du harcèlement

La relation entre la violence et les apprentissages a fait l'objet de nombreuses recherches et il s'avère que le fait d'être exposé de façon régulière à des comportements violents altère les fonctions cognitives telles que la mémoire, la concentration, les capacités d'abstraction. Les enfants victimes d'ostracisme ont une opinion plus négative de l'École, mettent en place des stratégies d'évitement et sont donc plus souvent absents, et ont des résultats scolaires inférieurs à la moyenne.

La maltraitance et le harcèlement entre élèves peuvent avoir également des conséquences sur l'ensemble du climat d'une classe ou d'un établissement. Il est en particulier démontré par une

recherche finlandaise²¹ comment un groupe d'enfants témoin de harcèlement avait une vision négative de l'École et comment les enseignants perdaient de leur aura en étant incapable de protéger les élèves.

→ Conséquences en termes de santé mentale

Le harcèlement affecte le métabolisme et les défenses immunitaires. Ainsi, les victimes mais aussi les témoins peuvent souffrir d'un arrêt de croissance, et de divers symptômes tels que vomissements, évanouissements, maux de tête, de ventre, problèmes de vue, d'insomnie, etc. L'une des difficultés majeures avec le harcèlement et la maltraitance, c'est que la victime a du mal à demander de l'aide car bien souvent elle pense qu'elle est responsable du traitement qu'elle subit et a honte. Ce type de victimisation induit une érosion de l'estime de soi qui amène les victimes à supporter leur détresse en silence. Elles développent **des symptômes d'anxiété, de dépression et ont des idées suicidaires**, ces problèmes pouvant s'inscrire dans le long terme.

Le lien est également à faire entre le harcèlement et ce que l'on nomme les « jeux dangereux ». L'enquête récente de notre observatoire en écoles élémentaires a bien mis ce lien en évidence, en utilisant comme seuls indicateurs un jeu de non-oxygénation, le jeu du foulard, et un jeu d'attaque ou d'agression, la cannette, ou « petit pont massacreur ». Le risque lié aux jeux dangereux augmente avec le harcèlement : 6% des non-victimes disent avoir joué au jeu du foulard contre plus de 38% des victimes de harcèlement sévère.

Les troubles de la socialisation sont fréquents tant chez les agresseurs que chez les agressés ou les agresseurs/agressés. Les hommes tout comme les femmes qui ont été victimes de harcèlement et maltraitances pendant leur scolarité rencontrent, par la suite, plus de difficultés à entretenir des relations avec le sexe opposé.

→ Conséquences en termes de sécurité publique

Ces effets de long terme ne touchent pas que les victimes. Ils touchent aussi les agresseurs. Certes, une grande partie de ceux-ci ne deviennent pas des délinquants ou des harceleurs de long terme.

Toutefois, d'après Olweus, une forte corrélation semble exister entre le fait d'être un *bully*, un maltraitant durant les années passées à l'École et connaître des problèmes avec la loi en tant qu'adulte.

Les maltraitants chroniques semblent avoir plus de difficultés à développer des relations humaines positives une fois adultes. Ils sont plus susceptibles de maltraiter leurs compagnons et d'utiliser les punitions corporelles et la violence à l'encontre de leurs enfants.

Les garçons victimes sont plus susceptibles que les autres d'utiliser une arme, et d'adopter eux-mêmes une conduite violente indépendamment des facteurs familiaux et sociaux.

3 : Les causes du harcèlement à l'école

→ Contre le simplisme de la cause unique

→ Les facteurs explicatifs du harcèlement à l'école

1. **Les facteurs personnels** : Les caractéristiques de l'élève lui-même peuvent avoir une influence marquée sur le fait d'être victime ou agresseur. harcèlement. Les déficits sur le plan des habiletés cognitives, telles que représentées par les habiletés langagières, peuvent interagir avec d'autres dimensions du comportement et de l'environnement, favorisant ainsi une stabilisation des conduites agressives. Les difficultés à analyser correctement les rapports sociaux sont également bien observées (manque d'empathie par exemple).

Les facteurs physiques sont eux aussi reliés au risque de violence, mais encore une fois en

association avec d'autres facteurs culturels et psychologiques. Ainsi, les enfants plus petits, plus faibles, timides, dépressifs et peu sûrs d'eux-mêmes sont plus souvent victimes. À l'inverse les agresseurs sont souvent plus grands, plus forts physiquement (Olweus, 1993).

Alors que certains auteurs de bullying sont populaires parmi leur groupe de pairs, les victimes ont plutôt tendance à être isolées, à avoir des amis peu fiables ou qui ne bénéficient pas d'un statut très positif. La solitude est une des expériences majeures des victimes de harcèlement, et la résilience n'en est que plus difficile par manque d'une main tendue (Cyrulnik, 2001).

2. Les facteurs familiaux : Les pratiques éducatives inadéquates des parents se caractérisent principalement par le peu d'engagement des parents dans les activités de leur enfant, par la mauvaise qualité de la supervision démontrée, par exemple, par la méconnaissance des activités de leur enfant, par l'instabilité de la discipline et par les pratiques disciplinaires punitives et coercitives. Mais la corrélation est beaucoup plus forte avec un style parental excessivement autoritaire⁴² et particulièrement avec un usage du châtiment corporel. Il est maintenant totalement admis que la « violence génère la violence »

→ Le faible engagement dans les activités des enfants, le manque de relations chaleureuses au sein de la famille sont considérés comme facteurs de risque. À l'inverse, la surprotection parentale est fréquemment évoquée comme un trait fréquent chez les enfants victimes de harcèlement. Il semble que les enfants surprotégés par leurs proches ne développent pas une assertivité suffisante, ce qui tend à les fragiliser et à les désigner comme victimes.

3. Facteurs de risque socioéconomiques : Au niveau général de la violence et de la délinquance, plusieurs études rapportent que le faible niveau socio-économique des familles est fortement associé aux conduites antisociales et agressives.

4. Facteurs de risque associés à l'influence des pairs : À l'adolescence, l'influence des amis est un facteur de développement social très puissant et les jeunes organisent leurs relations en différents réseaux relativement homogènes.

L'identification à des groupes de pairs délinquants est depuis longtemps renseignée comme un des facteurs les plus corrélés à la délinquance des mineurs en général. Dans la mesure où le harcèlement est souvent agi en groupe, on peut le considérer également comme élément constitutif de la construction d'une loi du plus fort qui est constitutive des bandes délinquantes.

5. Facteurs de risque associés à l'école : Les résultats des études suggèrent que le climat de l'École peut contribuer à augmenter les difficultés de l'attention, les troubles oppositionnels et les troubles de comportement et la violence des élèves, dont le harcèlement. De plus, les conflits au sein du personnel de l'école favoriseraient les comportements offensifs, antisociaux et violents des élèves. Enfin, les écoles où les règles ne sont pas claires et centrées sur la coercition et la punition sont fortement associées à l'échec scolaire et à la violence des élèves et au décrochage scolaire.

4: La double peine des victimes et la victoire dérisoire de la loi du plus fort

→ La solitude des victimes

La solitude ajoute ici à la vulnérabilité des cibles. Certes, toutes les victimes ne sont pas faibles et isolées, mais depuis longtemps les travaux de Von Henting (1948, in Cusson 2000) ont montré que les agresseurs étaient « attirés » vers des cibles vulnérables. Cette vulnérabilité peut être liée à l'âge, à la maladie ou à toute autre cause qui fait baisser les défenses et la vigilance, à une situation difficile (immigration, grande pauvreté). Elle s'explique aussi par le manque d'un réseau de soutien suffisant : amical, professionnel, familial. C'est ce réseau qui fait cruellement

défaut, augmentant la peur, le repli sur soi, la fuite. Le fonctionnement résilient d'un individu nécessite pour pouvoir être mis en oeuvre le sentiment de disposer d'un vrai soutien, membre de la famille ou pas, permettant le développement d'un sentiment de sécurité interne

→ **Comment se perdent les agresseurs**

Nous avons largement décrit les conséquences pour les victimes du harcèlement. Pour autant, nous ne pouvons sous-estimer les conséquences sur les agresseurs. Nous avons vu que le risque de délinquance et de violence ultérieure était important. Une recherche a prouvé que le *bullying* était directement relié chez les agresseurs à une vie marquée par la violence, la délinquance et finalement l'échec personnel.

→ **La double peine des victimes**

La double peine des victimes est d'abord dans cette non-reconnaissance de leur victimation par les adultes, et du coup, dans un enfermement dans le silence. Elle est enfin dans la fuite de l'établissement, espérant à chaque fois se reconstruire ailleurs, mais souvent suivi d'une réputation délétère, souvent aussi entré dans des craintes d'ouverture à l'autre qui reproduisent des réflexes de fuite acquis dans les douloureuses expériences antérieures. Les victimes de harcèlement sont deux fois victimes : **de leurs harceleurs mais aussi de non-protection.**

5 . Prévenir et agir contre le harcèlement entre pairs à l'école : Propositions

→ **Éléments de contexte**

→ **Principes de l'action**

Principe 1 : Lutter contre la solitude des victimes

Principe 2 : Les agresseurs ont le droit de changer de comportement

Principe 3 : Ne pas laisser filer le temps

Principe 4 : La qualité d'un système éducatif ou d'une école ne peut être supérieure à la qualité de ses personnels.

Principe 5 : Lutter contre le harcèlement c'est lutter contre toutes les discriminations

15 propositions pour lutter contre le harcèlement entre élèves à l'école

1 : Connaître et reconnaître le harcèlement entre pairs

- Campagne d'opinion à destination des jeunes.
- Le recensement et la création d'outils de sensibilisation et de réflexion à destination des adultes et permettant des débats en groupe avec les élèves.
- Responsabilisation des médias et des opérateurs de téléphonie mobile et fournisseurs d'accès à Internet : campagne nationale de sensibilisation en population générale. Les nouveaux médias sont une partie du problème et doivent être une partie de la solution.
- Reconnaître c'est aussi connaître : Enquêtes de victimisation et recherches.

2 : Miser sur la formation

- Reconnaître c'est savoir écouter : la formation prioritaire des personnels « relais ».
- La formation initiale et continue des enseignants et des personnels.

3: Les mobilisations collectives

- Faire de l'École la plaque tournante des services offerts aux jeunes en difficulté et à leurs familles.
- Le plan d'intervention comme un droit = Cette association des professionnels de l'enfance a un but : l'élaboration lorsqu'un enfant est repéré en difficulté d'un plan d'intervention individualisé. (pour le harceleur comme pour le harcelé)
- Affirmer le principe d'inclusion maximale (= La recherche comme les fédérations d'adultes ou de parents d'enfants handicapés, que nous avons rencontrées, sont unanimes : le principe qui doit primer est celui de l'inclusion maximale avec, dans la mesure du possible, des services intégrés dans les écoles ordinaires ou auprès des familles.)
- Mobiliser des équipes = La lutte contre le harcèlement à l'École doit être incluse dans le fonctionnement ordinaire.
- Promouvoir la place des élèves et des parents dans la prévention.
- Pour une utilisation proactive des réseaux sociaux

4 : La répression du harcèlement ?

- L'inefficacité des renforcements négatifs. Vers la justice restaurative.
- Le rappel de la responsabilité des témoins et des fonctionnaires

Conclusion :

La vie des établissements scolaires ne saurait se résumer à des questions de violence à l'École. Les brimades répétées, physiques, verbales, symboliques ne sont pas non plus toute la violence à l'École.

Cependant il est hautement probable qu'une importante minorité d'enfants et de jeunes souffre de ce phénomène. À vrai dire, lutter contre la violence est surtout lutter contre une suite de micro violences répétitives qui ont été décrites dans ce rapport avec toutes leurs conséquences de long terme: sur la santé mentale, sur la réussite scolaire et sur la sécurité publique. Lutter contre le harcèlement à l'École, c'est aider à faire diminuer le taux de suicide et celui de la dépression, c'est vouloir que moins de vies soient précocement brisées, durablement meurtries ou gâchées pour une dérisoire conquête de la domination ordinaire. Trop longtemps ignoré ou banalisé, voici que grâce à la recherche, aux associations, aux praticiens, aux médias, aux victimes elles-mêmes, à leurs parents, le harcèlement arrive en lumière. Il n'est plus possible de le taire : c'est en soi déjà une victoire sur la loi du plus fort qui se cache sous la loi du silence. Qu'un ministre de la République française veuille y opposer de nouvelles politiques publiques est une autre victoire de cette reconnaissance.

Mais maintenant vient le temps du choix pour l'action. Nous avons tenté d'éclairer ces choix par ce rapport, que nous avons voulu sans concession. Ce choix ne nous appartient pas. Mais le temps de l'action ne pourra se limiter à des effets d'annonce, le sujet est trop grave, l'attente trop forte, l'espoir trop important. J'ai insisté plusieurs fois sur la nécessité d'un consensus. Est-ce impossible ? Devons-nous nous déchirer en France au détriment des victimes ? Sommes-nous capables d'être collectivement responsables ? Le problème n'est pas simplement : quelles mesures prendrons-nous ? Mais comment les inscrirons-nous dans la durée ? Comment ne sombreront-elles pas avec les guerres civiles de la démocratie que sont devenues les élections ? Faudra-t-il tout remettre à l'ouvrage, et, une fois de plus, perdre cette occasion ?

En avons-nous le droit ?